



COMMISSION LOGEMENT ET CADRE DE VIE

La Lettre



n°4 avril 26

La mobilité des seniors

Actuellement, 22 % de la population a plus de 65 ans, et ils seront 26 % en 2040. Ce changement majeur appelle à repenser nos mobilités, pour que chacun, quel que soit son âge, puisse continuer à se déplacer librement et en toute sécurité. L'Union des transports publics et ferroviaires (UTPF), le Groupement des autorités de transport (Gart) et France Silver Éco ont rédigé un guide de bonnes pratiques : « [La Mobilité des séniors, on en parle et on agit ensemble](#) ». Ce guide valorise des initiatives concrètes et inspirantes menées par des collectivités, associations et opérateurs partout en France afin de faciliter les déplacements des aînés et rendre les transports plus accessibles à tous.

→ La CFDT Retraités défend un accès à la mobilité pour tous quel que soit le territoire (urbain, périurbain ou rural).

Mise à jour de la cartographie des plateformes de mobilité

Une nouvelle campagne a mis à jour la cartographie interactive des 266 plateformes de mobilité, élaborée par le Laboratoire de la mobilité inclusive (LMI). Ces plateformes facilitent l'accès des publics les plus fragiles à une mobilité autonome et fédèrent les services et initiatives de mobilité de proximité. Elles constituent, en ce sens, un formidable outil au service de la mobilité solidaire. [La cartographie](#) proposée par le LMI est un outil d'analyse et de compréhension des territoires pour celles et ceux qui peuvent contribuer à cet écosystème.

→ La CFDT Retraités conseille à ses syndicats de profiter de ces renseignements mis à jour régulièrement pour travailler sur la mobilité dans leur territoire.

CCAS : plus que jamais utiles

Les Conseils communaux de l'action sociale (CCAS) accompagnent les habitants en facilitant l'accès aux droits, en mobilisant des aides et en sensibilisant aux économies d'énergie. La solidarité locale demeure essentielle pour éviter que la crise énergétique ne devienne une crise sociale. Les tensions géopolitiques au Moyen-Orient accentuent la précarité énergétique et fragilisent particulièrement les foyers vulnérables dont font partie les retraités modestes. Sur le terrain, les CCAS constatent des situations concrètes telles que la réduction du chauffage ou la difficulté à financer les déplacements.

→ La CFDT Retraités est convaincue de l'utilité des CCAS/CIAS. Il faut proposer des candidatures d'adhérents/militants CFDT Retraités, formés ou en cours de formation, aux maires nouvellement élus.

Conseil d'administration de l'Agence nationale de l'habitat (Anah) le 10 mars 2026

Les rénovations d'ampleur sont en hausse par rapport à 2024. L'année 2025 a été perturbée par l'adoption tardive de la loi de finances et la suspension du guichet MaPrimeRénov'. MaPrimeAdapt' a stabilisé le nombre de logements adaptés (36 740), tandis que Loc'avantages a connu un rebond (3 255 logements financés). Enfin, le plan Initiative copropriétés a rénové 82 135 logements (+ 48,7 %), et Ma Prime Logement Décent a permis la sortie d'indignité de 18 338 logements, soit 3 000 de plus qu'en 2024. Pour en savoir plus : [le communiqué de presse de l'Anah](#).

→ La CFDT Retraités revendique des aides pérennes et à la hauteur pour aider les populations en difficulté à rénover et adapter leur logement.

Habitat inclusif

Une carte utile pour trouver un habitat inclusif près de chez vous sur [le site de la CNSA](#).

→ La CFDT Retraités regrette le manque de propositions d'habitat inclusif. Il faut accélérer afin que nous ayons le choix du lieu où l'on souhaite vivre.

MaPrimeRénov'

Le Conseil d'État, statuant au contentieux (décision [n°501151](#) du 11 mars 2026), annule partiellement l'article 4 de l'[arrêté du 4 décembre 2024](#) relatif à la prime de transition énergétique. Le volet relatif aux montants d'aides pour l'installation de chauffages biomasse ou au bois ainsi que des poêles à granules et à bois et des inserts est donc supprimé.

→ La CFDT Retraités ne peut que regretter, une fois encore, ces multiples modifications qui empêchent d'y voir clair et de se lancer dans une rénovation pourtant indispensable.

30 566 ménages expulsés en 2025

Cela équivaut à une hausse de 27,2 % sur un an. Les préfetures accordent de plus en plus le concours de la force publique, même sans aucune solution d'hébergement pour des ménages vulnérables.

→ La CFDT Retraités dénonce la non prise en charge des populations qui font face à de graves difficultés financières liées à l'augmentation de la pauvreté en France et se retrouvent parfois à la rue.

Le service Mobi-cité seniors à Bron

Ce service a été mis en place par la régie de quartier de la ville de Bron avec le soutien de la municipalité. Il vise à accompagner les personnes âgées dans leurs déplacements quotidiens (courses, rendez-vous, promenades) afin de lutter contre leur isolement. Les plus de 85 ans représentent la majorité des utilisateurs. En savoir plus sur le site [Réussir l'insertion à Bron](#).

Le village intergénérationnel de Lanvaux

Il se situe dans la commune de Grand-Champ, dans le Morbihan. Inauguré en 2021 à la place de l'ancien Ehpad, il compte 25 logements. Il accueille des personnes âgées et en situation de handicap, des jeunes, apprentis ou étudiants. Il a été pensé comme un véritable village au cœur de la ville. Voir le site [Village intergénérationnel de Lanvaux](#).

→ La CFDT Retraités est convaincue que beaucoup de réalisations sont possibles, ces deux derniers articles le prouvent. Il faut de l'imagination, de la persévérance et, bien entendu, l'implication des politiques du territoire et au-delà.

Loyers impayés et aides au logement

Une nouvelle définition de la situation d'impayé de loyers a été apportée par un [décret du 12 février 2026](#). À compter du 1er janvier 2027, un impayé sera établi dès que la dette cumulée dépassera 450 euros (loyer et charges) ou dès qu'un locataire aura accumulé trois mois de défaut de paiement (même si le montant total est inférieur à 450 euros).

Faire de l'adaptation des territoires au vieillissement une priorité

France Silver Eco, avec six associations d'élus et le Réseau francophone des villes amies des aînés, a édité en février [un document](#) adressé aux futurs maires et présidents d'intercommunalité pour les inviter à agir en faveur de l'adaptation de leur territoire au vieillissement de la population. Plusieurs sujets sont abordés : logement, lutte contre l'isolement, vie sociale et citoyenneté, aménagements urbains, mobilités, etc.

→ La CFDT Retraités revendique une prise en compte rapide du vieillissement de la population. Elle le prouve en organisant une journée nationale le 11 juin 2026, en direction de ses structures, intitulé : « Vieillesse de la population : quel impact sur le logement et l'aménagement du territoire ? ».

Le logement social et les ménages les plus pauvres

Selon [une analyse de l'Ancols](#) publiée le 17 mars, la production nette annuelle dans le parc HLM a fortement diminué. Elle note aussi que ce ralentissement s'accompagne d'une inadéquation croissante entre l'offre et les besoins des ménages les plus modestes, dont les revenus ne correspondent plus aux loyers proposés. Le nombre de demandeurs de logements sociaux a atteint un record de 2,9 millions de ménages fin 2025.

→ La CFDT Retraités restera vigilante, dans le contexte d'un appauvrissement de la société, sur l'évolution des lois régissant le logement et le logement social en particulier dans les semaines à venir.